

L'ÉCHOPARC

DU

Des graffs colorent l'espace public

Vos Poulets
sont trop
Maigres!

GAMBAIS

JOUARS

MONTFORT
L'AMAURY

CHÂTEAUFORT

55 COMMUNES

GIF

RAMBOUILLET

CERNAY

JANVRY

HERMERAY

BONNELLES

SONCHAMP

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !





Directeur de la publication : Anne Cabrit
Directeur de la rédaction : S. Aloisi-Roux
Rédacteur en chef : V. Le Vot.

Comité de Rédaction : S. Boulay,
J.M. Allirand, J.P. Cuyer, S. Daudier,
D. Giaicheca, C. Giobellina, A Leroy,
S. Murgadella, S. Nicola,
Pour l'équipe du Parc : C. Blanchard,
J. Bureau, S. Dransart, F. Hardy, B.
Houguet, S. Missakian, F. Pouzergues,
Mise en page : emagine - PNR
Photographie : S. Biet, équipe PNR : O.
Marchal, A. Mahdavi, B. Houget, V. Le Vot
Illustration : Philomène Longchamps
Impression : Imprimerie Mordacq
sur papier recyclé PEFC

Contact Parc naturel : 01 30 52 09 09
v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr

**Quand un toit devient une prairie
naturelle, qui isole la maison et accueille
la biodiversité : la maison de terre et de
bois primée au concours de la maison
économe, voir page 4**



VOUS FAITES LE PARC !

Chers lecteurs, chers lectrices,

À l'occasion de ce 89^e numéro de l'Echo du Parc, vous découvrirez la richesse des initiatives déployées par les élus et les habitants de nos communes. Une énergie renouvelable et locale, des matériaux naturels pour une construction moins énergivore, des aménagements collectifs et individuels qui limitent le ruissellement et les inondations, le réemploi de fruits invendus ou encore la connaissance de la biodiversité près de chez soi... Ces initiatives contribuent à rendre notre territoire plus respectueux de la nature, plus économe en ressources et mieux adapté aux conséquences du changement climatique.

Ensemble nous cherchons le juste équilibre entre le dynamisme économique et la protection des espaces naturels. Lorsque les communes, les intercommunalités, les entreprises comme les habitants s'inscrivent dans cette recherche d'équilibre, les résultats sont visibles et bien plus forts. Le Parc est une structure qui fédère tous ces acteurs locaux. Nous élus, nous impulsions une dynamique pour aborder les problématiques du territoire et trouver ensemble des réponses concrètes.

Les techniciens du Parc, chacun dans leur domaine d'expertise, accompagnent les projets portés par les acteurs locaux.

J'espère que les thématiques présentées dans ce magazine vous inspireront, vous donneront envie d'agir à votre niveau et d'imaginer bien d'autres initiatives. Le Parc est à votre service et peut vous y aider. Ainsi, vous participerez aux projets qui permettent de préserver ces patrimoines naturels, culturels et paysagers auxquels nous sommes tous attachés.

Bonne lecture,

Anne CABRIT

Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Conseillère régionale



SOMMAIRE

Page 4 - 5

**Une maison économe,
les pieds sur terre**



Page 6 - 7

**Des graffs dans l'espace
public**



Page 8 - 9

**Inondations : multiplier
les solutions naturelles**



Page 10 - 11

**Bon et rebond,
antigaspi, solidaire
et gourmand**



Page 12 - 13

**Le bon air
de la campagne**



Page 14 - 15

**Methanisation
à Sonchamp**



Page 16 - 17

**Atlas participatif
de la biodiversité**



Page 18 - 19

**Essences locales,
ça a du sens**





DU VRAC DANS LE PARC

Depuis quelques années, nous voyons réapparaître autour de nous des enseignes qui n'utilisent plus ou peu d'emballages. Le Parc soutient la réduction des emballages à usage unique au sein de son territoire. Leur fabrication utilise en effet beaucoup de ressources, et leur élimination ou recyclage tout autant. Pour encourager les commerçants qui souhaitent développer cette démarche et répondre aux sollicitations de plusieurs communes et acteurs professionnels, le Parc va lancer un plan d'action sur le vrac en 2022. La première étape sera de faire un diagnostic à la fois auprès des professionnels et des consommateurs locaux, afin d'évaluer les habitudes, les besoins, les leviers et les freins dans les modes de consommation dans notre territoire.

s.missakian@parc-naturel-chevreuse.fr



TERRE SAINNE, COMMUNE SANS PESTICIDE

Elles sont désormais 22 communes à avoir obtenu la labellisation «Terre Saine, commune sans pesticides ». Ce label est délivré par le Ministère de l'écologie et l'Agence Française pour la Biodiversité à toutes les collectivités qui ont cessé depuis plus d'1 an l'usage des pesticides dans leurs espaces publics.

Après Châteaufort, Choisel et Fontenay-lès-Briis en 2016, Chevreuse en 2017, Bonnelles, Bullion et Le Mesnil-Saint-Denis en 2018, Auffargis, Magny-les-Hameaux, Méré et Raizeux en 2019, La Celle-les-Bordes, Les Mesnuls, Les Molières, Le Perray-en-Yvelines, et Rochefort-en-Yvelines en 2020, c'est au tour de Clairefontaine-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, Jouars-Pontchartrain, Milon-la-Chapelle, Senlisse, et Saint-Rémy-l'Honoré d'obtenir cette reconnaissance en 2021.

Le Parc soutient les communes qui s'engagent dans ce processus en proposant des formations pour le personnel chargé de l'entretien, des subventions pour l'acquisition de matériel alternatif, des outils de communication pour expliquer les changements de gestion aux habitants

a.calvarin@parc-naturel-chevreuse.fr



AUX CÔTÉS DES STRUCTURES ÉQUESTRES

Le Parc poursuit son accompagnement de la filière équine vers des pratiques plus vertueuses et durables. De nouvelles aides ont été votées notamment pour la stabilisation des prairies, la gestion des effluents... ou encore l'engagement des structures au sein du label EquiRes (premier label « Environnement et Bien-être animal » pour la filière équestre).

Par ailleurs, le partage d'expériences et de bonnes pratiques se poursuit : après une première journée d'information en novembre dernier, un programme de formations et de visites sera proposé tout au long de l'année 2022.

Prochaine réunion, lundi 14 mars prochain avec l'intervention du docteur Andresen, vétérinaire, pour parler du traitement sélectif des parasites internes des équidés, afin de réduire l'impact de ces traitements dans le milieu naturel. Pour s'inscrire à cette matinée gratuite :

f.lenglet@parc-naturel-chevreuse.fr



LES FERMES PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous êtes nombreux à nous demander régulièrement les bonnes adresses de fermes qui vendent leur production locale. Alors le Parc a profité du travail engagé à l'occasion du Projet alimentaire territorial Sud Yvelines pour remettre à jour la plaquette *Manger local*.

Bonne nouvelle, les producteurs qui vendent en filière courte y sont plus nombreux, avec des produits toujours plus variés. Fruits et légumes, fromages, œufs, viandes, farines et pains, mais aussi lentilles, pâtes, huiles, champignons, jus et boissons, miel, plantes aromatiques.... Vous y trouverez de quoi remplir votre panier avec des aliments qui n'auront fait que quelques kilomètres, ou encore échanger avec l'agriculteur et goûter la chance d'avoir une production agricole en vente directe à proximité de chez vous.

La plaquette papier sera diffusée dans quelques semaines, mais l'édition en ligne est déjà consultable sur www.parc-naturel-chevreuse.fr



DANS LES BOIS DE GIF

La commune de Gif-sur-Yvette a fait appel au Parc afin d'équiper ses deux massifs forestiers d'Aigrefoin et de la Hacquinière en signalétique Parc. Totem aux départs, jalons aux intersections et pupitres explicatifs sur les mares ont donc été développés dans une nouvelle gamme de mobilier « Parc », pour aider le promeneur à bien se repérer mais aussi à découvrir les richesses naturelles présentes sur le parcours. Ce petit mobilier rural est financé par le Parc. Actuellement en cours d'élaboration, ils seront installés prochainement. Accompagner les collectivités pour améliorer le balisage de chemins ou encore mettre en valeur les points d'intérêts et le patrimoine de la commune fait partie des missions du Parc et des outils qu'il met à disposition. C'est un complément aux conseils techniques et appuis financier que les collectivités peuvent solliciter pour aménager des sentiers et des liaisons douces.

b.perrin@parc-naturel-chevreuse.fr



L'ART à DEMEURES

CULTURE : NOUVELLES OUVERTURES

Le réseau l'Art à demeures qui fédère les équipements culturels situés dans le Parc s'agrandit d'un nouveau venu et s'enrichit d'une nouvelle ouverture :

Le Musée Grataloup ouvre ses portes le 12 mars 2022 au sein du prieuré Saint-Saturnin à Chevreuse. Cet artiste plasticien local, décédé en janvier 2022 laisse des oeuvres variées, témoignant de ses nombreuses recherches plastiques : peintures, objets, dessins, vitraux et art urbain. Une exposition permanente mais aussi des expositions temporaires autour de la peinture contemporaine seront à découvrir. Renseignements : www.museegrataloup.fr

La **Fondation Marta Pan & André Wogenscky à Saint-Rémy-lès-Chevreuse** ne se visitait jusqu'alors que sur rendez-vous. Depuis quelques mois, elle est davantage accessible avec des visites un samedi sur deux à 11h et 14h, de juin à novembre. Visite d'1h30 de cette propriété emblématique de l'architecture contemporaine, organisée par un guide-conférencier du Centre des Monuments Nationaux. Réservation : www.pan-wogenscky.com

MAISON ÉCONOME LES PIEDS SUR TERRE



Il y a quelques années, l'architecte Emmanuelle Lhuillier achète un terrain à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, puis lance la construction de deux maisons accolées, alliant bois et argile. Grâce à de multiples apports solaires passifs, cette habitation atteint un haut niveau de performance énergétique et vient d'être primée au Concours Maison Économe.

Depuis une vingtaine d'années, Emmanuelle Lhuillier dans son agence Matières d'espaces Architecture et Design construit des maisons en bois. Récemment, elle se tourne vers la terre, persuadée que « ce matériau apportera de l'inertie thermique à la construction, optimisant l'utilisation du bois ». Elle suit une formation au CRAterre de Grenoble, où elle acquiert des compétences techniques en terre coulée et enduit-terre. En 2019, elle entame cette construction à ossature bois, dont une partie des murs sera constituée de cloisons en terre.

Afin d'optimiser le niveau de performance énergétique du projet, elle a travaillé avec un bureau d'étude thermique, Nowatt Ingenierie. La performance commence par une exposition des fenêtres au sud, pour bénéficier des apports solaires. S'ajoutent à cela des doubles vitrages, une bonne isolation avec étanchéité à l'air et ventilation double-flux pour conserver la chaleur. Les murs et les cloisons sont isolés en laine de Métisse®, un isolant issu de l'économie circulaire (vêtements et textiles récupérés) produit par l'entreprise d'insertion Le Relais. Et pour finir, un poêle à granulés positionné près des cloisons en terre, dont l'inertie restitue en hiver la chaleur emmagasinée, et en été la fraîcheur nocturne.

Chaleur, douceur, confort thermique

La toiture terrasse est végétalisée, permettant d'augmenter l'inertie et offrant un refuge pour la faune et la flore. Un terreau fait de terre organique et de pierres de lave, à forte rétention d'eau, en minimise le poids tout en optimisant la croissance des plantes et en régulant les périodes de sécheresse.

Mais l'originalité de cette maison bioclimatique tient à la présence de la terre. Au rez-de-chaussée, le sol a été recouvert d'un béton d'argile Argilus®, étalé à la manière d'une dalle en béton classique.

La dalle d'argile est aussi résistante qu'une dalle en béton classique mais elle apporte une sensation de confort thermique indéniable, dégageant une impression de chaleur et de douceur. L'argile a également l'avantage de fournir une isolation acoustique avec une bonne absorption des sons. Les plaques d'argile Argilus® pour les cloisons se posent comme du Placo® et tout bon maçon ou plâtrier a le savoir-faire nécessaire pour travailler ce matériau. Il suffit que l'entrepreneur ait la volonté de remettre au goût du jour cette technique ancienne. Autre avantage, l'argile génère beaucoup moins de déchets que le plâtre et le ciment et limite donc le temps et les coûts pour l'évacuation et le nettoyage du chantier.

A l'étage, les planchers bois comme les murs sont revêtus d'argile. « L'enduit en terre permet de disposer d'un nuancier de pigments naturels étonnamment varié, allant du gris au brun en passant par les orangés et les rouges » se félicite l'architecte. Qui plus est, c'est un élément de décoration à part entière qui ne demande qu'à être mis en valeur par l'aménagement. L'ossature





QUE FAIT LE PARC ?

bois a été renforcée pour compenser le surpoids de l'argile sur la structure. Seules les pièces humides ont été cloisonnées avec du Placo®.

Côté financier, l'argile est aussi un bon investissement dans la durée : si les cloisons et leurs supports renforcés sont plus cher que le placo d'environ 15%, une économie est réalisée sur les finitions : pas de passes d'enduit, de ponçage, ni de peinture. Et surtout le confort thermique que procure ce matériau sain et naturel (sensation de paroi chaude, régulation hygrométrique,) permet de réduire le besoin en chauffage et donc de limiter les dépenses d'énergie au quotidien. Le bilan carbone de l'argile est enfin bien meilleur que les matériaux constructifs et de cloisonnement classiques : si la terre crue est homogénéisée et préparée grâce à des machines, elle n'a pas besoin de cuisson ou d'électrolyse, tous deux très énergivores. Déjà, ce projet fait des émules et une deuxième construction bois et argile est en cours à Saint-Rémy.

○ Sophie Martineaud

Dans cette opération comme pour tout autre projet, le Parc est un partenaire qui peut vous accompagner dans les démarches d'intégration au paysage et pour faciliter la sensibilisation des instructeurs de permis de construire aux innovations bioclimatiques. Bardage grisé, toiture végétalisée... une maison à haute performance énergétique demande une adaptation esthétique de l'architecture. Grâce à son expérience, le Parc a ici facilité la prise en compte des innovations bioclimatiques auprès des Architectes des bâtiments de France. Désireux d'encourager l'émergence de constructions similaires, le Parc peut organiser des chantiers de formations : encadrés par des professionnels, des particuliers peuvent ainsi apprendre les bons gestes de l'enduit argile en aidant à réaliser les travaux chez un autre. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de la mission Architecture si vous avez envie de vous lancer.

Anais Mahdavi : a.mahdavi@parc-naturel-chevreuse.fr

Isabelle Beauvillard : i.beauvillard@parc-naturel-chevreuse.fr



CRAterre est une association et un Laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, qui rassemble une équipe pluridisciplinaire de chercheurs, professionnels et enseignants qui œuvre à la reconnaissance du matériau terre. Leur objectif : répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté. Elle mène à la fois un travail de recherche et de diffusion des connaissances, des actions de terrain et des formations. <http://craterre.org/>

DES GRAFFS POUR METTRE EN COULEUR NOS

Un transformateur électrique caché sous un tapis de fleurs chatoyantes tout près de l'école, un abribus un peu triste égayé par une fresque multicolore où l'on parle de Napoléon et d'un poulet pas suffisamment dodu... Depuis quelques mois, La Queue-Lez-Yvelines s'est mise à la mode des graffs, la municipalité ayant commandé deux œuvres à deux jeunes graffeurs des environs.

par Sophie Martineaud



QUE FAIT LE PARC

La création contemporaine au service du patrimoine

Le Parc naturel s'attache à valoriser le patrimoine à travers la création contemporaine. Depuis 2011, conjointement avec la DRAC Île-de-France, le Parc organise des résidences d'artistes pour porter un regard contemporain sur le territoire, l'histoire et les patrimoines locaux en impliquant les habitants. Un appel à projets a été lancé, proposant une résidence artistique pour valoriser le patrimoine des moulins à eau. Les réalisations commenceront par une période d'imprégnation et de découverte début 2022. Puis des ateliers participatifs seront proposés aux habitants au printemps. Et enfin, un grand rendez-vous public présentera le résultat de ce travail de création collaborative à l'automne.

« Avec le maire Laurent Louesdon, nous avons repéré près de la commune, des graffs qui nous avaient séduits », raconte Pascale Vieilly, adjointe à la culture et aux loisirs. Nous avons pris contact avec les auteurs, dont l'un a grandi à La Queue, qui signent conjointement Dimka. Suite à un échange avec le Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité commande deux œuvres. Dessiner un graff « officiel » sur un mur municipal en plein jour, autant dire que c'est une grande première. « Ça nous change des graffs furtifs et officieux, généralement de nuit », s'amuse Dimka. Pascale Vieilly poursuit : « Pour un galop d'essai, cela s'est avéré extrêmement positif ». De nombreux habitants ont accueilli ce projet avec enthousiasme. « Les gens nous ont remerciés d'avoir transformé ce mur gris en une représentation joyeuse, qui donne la pêche ».

Les deux graffeurs ont trouvé l'inspiration dans un épisode selon lequel Napoléon aurait fait une halte dans une auberge à La Queue et se serait fait servir du poulet, qu'il aurait trouvé trop maigre. La servante lui aurait alors répondu que lui était encore plus maigre. « Une sorte de légende urbaine qui nous a inspiré 2 ou 3 dessins en mode BD, un jeu de dialogue entre Napoléon et la servante de l'auberge avec le poulet au milieu ». Tout le monde redécouvre cette anecdote qui fait partie de l'histoire de la commune. « Cela

Un test très positif

VILLAGES



créée du lien, les passants s'arrêtaient pour nous poser des questions, un restaurateur est venu nous demander un graff pour décorer son auberge ».

Habillons nos espaces collectifs

Alors qu'ils peignent le mur à proximité de l'école, une petite fille de 5-6 ans leur demande si elle peut aussi peindre et se joint à eux. « Ce grand mur fleuri se trouve aussi à proximité d'un quartier de retraités qui viennent faire leur marche et ça leur a mis le smile de venir se balader par-là », se réjouissent Dimka. « Pour nous, un graff est là pour égayer la journée des passants ».

Les deux jeunes se souviennent d'un vieux monsieur d'abord très méfiant et par la suite, ravi de la nouvelle vue dont il bénéficie désormais devant chez lui. « C'est important que ça plaise aux gens, sinon on efface et on recommence ».

Si pour beaucoup, graff rime avec urbain, ce n'est pas l'avis de Dimka. Ils ont envie d'inscrire leurs représentations « dans un paysage champêtre ou forestier ou encore dans un univers de petites villes de campagne ». De son côté, le maire Laurent Louesdon, amateur de graffs, précise que ceux-ci se distinguent expressément des tags, et sont généralement très bien respectés. « Habillons nos espaces collectifs et redonnons-leur de la couleur, c'est un peu le message que l'on a voulu faire passer » souligne M. Louesdon.

Selon lui, l'intérêt de cette initiative est qu'elle permet d'associer

l'histoire et le patrimoine de la commune avec l'art d'aujourd'hui. « Ce peut être aussi un moyen de mettre en perspective notre environnement naturel privilégié comme le suggère la fresque fleurie près de l'école ». Les types de fleurs n'ont pas été choisis au hasard, ce sont des variétés qui poussent par ici. De leur côté, les deux graffeurs ont inscrit au-dessus de leur œuvre « Educate the youth », un clin d'œil pour sensibiliser la jeunesse à une vision plus colorée et artistique de notre quotidien ...

« Bien sûr, nous n'allons pas mettre des graffs dans toute la ville » sourit Pascale Vieilly, « mais nous aimerions émailler l'espace public de quelques œuvres supplémentaires ». La commune envisage un projet avec les jeunes du lycée Jean Monnet ayant choisi l'option

Arts plastique, une sorte de week-end événement autour du graff et de la musique. Et pourquoi pas peut-être un jour, carrément un festival du graff ?... Autour d'œuvres éphémères, ce qui est le propre du graff, avec des ateliers pour initier les jeunes, et même les moins jeunes !

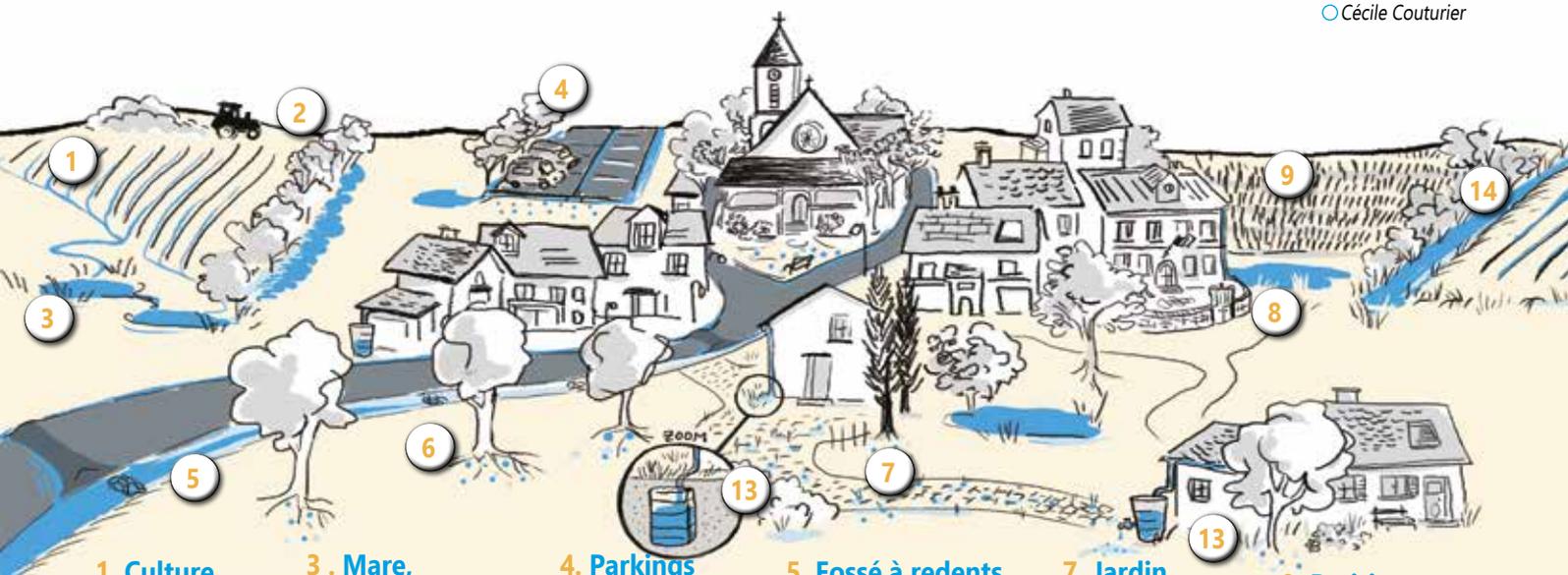
Associer l'art et le patrimoine communal

INONDATIONS : MULTIPLIER LES SOLUTIONS NATURELLES

Quand il tombe des cordes, certains tremblent... Pourtant si on multiplie des petits aménagements naturels, en zone urbaine comme agricole, on peut contribuer à retenir l'eau et limiter les inondations.

points bas que sont les cours d'eau. C'est donc à l'échelle de cet entonnoir naturel que l'on peut prévenir les inondations. Et plus on agit en amont, plus on est efficace : « On peut freiner l'écoulement des eaux de pluie afin d'étaler dans le temps le pic de crue et diminuer ainsi son intensité. Cela permet de limiter, voire d'éviter l'inondation des habitations. » Comment ? En retenant les eaux partout où c'est possible, chacun sur son terrain. En aménageant les milieux, surtout, pour apporter du relief, de l'irrégularité, de la rugosité : face à ces obstacles, l'eau ralentit, change de direction, s'infiltré... Vive les accidents de parcours ! « Voilà la clé, conclut François Hardy. Redonner au milieu sa capacité naturelle à retenir l'eau, que l'Homme a supprimée au fil du temps. »

○ Cécile Couturier



1. Culture intermédiaire

Un sol semé entre deux récoltes, absorbe et infiltre beaucoup plus les eaux pluviales. Des sillons dans le sens opposé de la pente sont très efficaces pour ralentir l'eau.

2. Haie

En plus d'héberger une grande biodiversité, c'est un barrage naturel «infiltrant» qui limite le ruissellement et l'érosion des sols.

3. Mare, mouillère

La création/restauration de mares et mouillères (petites dépressions naturelles humides), dans ou autour des parcelles agricoles va retenir l'eau.



Sur le plateau agricole de Cernay-Limours, expérimentation à l'automne 2022 : création de multiples mares et mouillères.

4. Parkings infiltrants

Plutôt que les classiques revêtements imperméables, on peut opter pour des matériaux absorbants : végétalisation, bétons et bitumes poreux, dalles alvéolées engazonnées... Des fossés ou noues, aménagés sur les côtés et entre les places, participent aussi au stockage. Ces types d'aménagement sont financés par la Région et L'Agence de l'eau.

5. Fossé à redents

Dans les fossés en pente, ces petits barrages ralentissent l'écoulement



A Forges-les-Bains, Senlisse...

6. Arbres et arbustes

Ils sont utiles partout. Privilégier les essences permettant un ancrage en profondeur (chêne, frêne...).

7. Jardin hydrophile

Plutôt que le béton, goudron, préférer les pavés non jointoyés (de l'herbe pousse entre les pierres), les gravillons, les allées herbeuses et les massifs plantés, aux forts pouvoirs de rétention. Et pourquoi pas un jardin aquatique ?

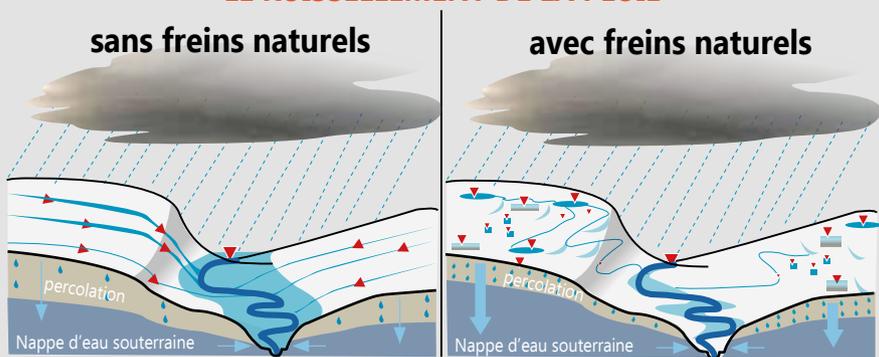
8. Mares urbaines

En zone urbaine aussi, les mares ont un effet direct sur la réduction des inondations...

9. Prairie naturelle

Dans une prairie permanente, foisonnante en végétation, la porosité du sol est considérable : l'humus et le système racinaire dense et profond offrent une infiltration maximale, les microreliefs (trous, bosses) naturels sont autant d'accidents de parcours pour l'eau. Idem pour une prairie d'élevage rarement retournée.

LE RUISSELLEMENT DE LA PLUIE



10. Noue enherbée

Ce grand fossé, planté d'arbres ou de plantes aux racines pivotantes (quand elles vont loin dans le sol, la capacité d'absorption est augmentée), est un bassin de rétention et d'infiltration naturel, intégré au paysage.

11. Couvert forestier naturel

La verticalité des arbres, le houppier feuillu faisant office de parapluie, leur vaste système racinaire et le sol riche en humus ont des effets directs : limitation des glissements de boue, forte infiltration de l'eau dans les sols, allongement du temps de traîet des eaux de pluie.

12. Rivière renaturée

Une rivière à laquelle on a redonné son lit naturel, avec méandres et dénivelés, permettra aux crues de déborder dans les espaces non bâtis disponibles. Dans un canal rectiligne, au contraire, l'eau glisse à toute vitesse vers les zones habitées.



13. Déconnectez !

Déconnecter les gouttières du réseau d'eau pluviale, pour les épandre librement sur un terrain naturel, ou pour les brancher sur un récupérateur ou une cuve d'eau enterrée. A l'annonce de très fortes pluies ou d'orages, on ouvre les robinets des récupérateurs pour les vider et obtenir ainsi un réservoir vide et prêt à recevoir le déluge. C'est très efficace, car démultiplié par le nombre d'habitations où cela est possible.

14. Fossé-talus végétalisé

Un talus planté d'une haie et un fossé végétalisé, aménagés en travers de la pente, forment un duo efficace pour ralentir et infiltrer les eaux.



Projets à Saint-Rémy-lès-Chevreuse au-dessus de la gare, à Herbouvilliers, Choisel, Vaugrigneuse...

15. Carrière connectée

Les trous d'anciennes carrières de meulières subsistent dans de nombreux bois. Si on les relie entre eux par des fossés, on crée un réseau efficace d'absorption des eaux de pluie.



16. Zone humide

C'est une véritable éponge naturelle : elle freine et retient les eaux de pluie, les épure et a des capacités d'absorption exceptionnelles. C'est aussi un précieux réservoir de biodiversité. Ces prairies humides, marais, tourbières doivent être préservés ou restaurés.

17. Micro-reliefs sur la chaussée

Des mini-dos d'âne peuvent permettre localement de dévier les ruissellements des routes vers les espaces naturels adjacents, comme les zones humides où ils sont absorbés.



A Choisel, Saint-Rémy-lès-Chevreuse



QUE FAIT LE PARC ?

Le Parc soutient tous les acteurs locaux qui souhaitent faire des aménagements pour lutter contre les inondations.

Grâce à ses conseils techniques et subventions, le Parc aide :

- les collectivités, professionnels et particuliers à réaliser des aménagements naturels pour ralentir, stocker et infiltrer les eaux de ruissellement
- les agriculteurs à réaliser des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Il expérimente le Paiement pour Services Environnementaux (PSE) avec la création de mares sur le plateau de Cernay-Limours.

BON ET REBOND, ANTIGASPI, SOLIDAIRE ET GOURMAND

Chaque année, 46% des fruits et légumes produits en France finissent à la poubelle, soit 4,5 millions de tonnes perdues. Pour lutter contre ce gaspillage et offrir aussi une structure d'insertion, l'association Bon et rebond vient de créer une conserverie solidaire et artisanale, où elle transforme des fruits et légumes invendus en compotes, confitures, soupes et autres tartinades.

En octobre 2020, ils se rencontrent en Savoie lors d'une formation J'aime Boco'h. Pierre et Anne, lui ingénieur en reconversion et elle cuisinière jamais à court d'innovation ; Arthur et Maguelone, lui éducateur et elle chargée de mission en communication. Ils décident d'allier leurs talents pour faire grandir un projet qui donnera du sens à leur quotidien.

Travaillant pour une multinationale américaine, Pierre voulait se lancer « dans une activité artisanale et locale qui allie la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'accueil du handicap et des fragilités ». Quant à Arthur, il estimait que « récupérer les invendus tout en permettant à des personnes de reprendre pied dans le monde du travail était un véritable acte citoyen ».

« Une place pour chacun », c'est le slogan de Bon et rebond. « Au lieu d'être dans l'efficacité et le productivisme, nous préférons prôner d'autres valeurs, sans chercher à tout prix la perfection, les défauts font partie de l'aventure », insiste Pierre.



Après une phase de démarrage à la Bergerie nationale, Bon et rebond lance sa production en juillet 2021 à Notre-Dame de la Roche à Lévis-Saint-Nom. C'est ici que fruits et légumes collectés sont stockés, nettoyés, découpés puis transformés en délicieuses recettes.

Parmi les objectifs, pratiquer les circuits courts en récupérant fruits et légumes dans un rayon de 70 km, produits invendus parce que trop gros, trop petits, trop ridés, trop tachetés. Bon et rebond effectue sa collecte une fois par semaine dans quelques supermarchés locaux, mais est également en lien avec certains producteurs locaux. Par exemple, en novembre dernier, le Potager de l'Épinay à Orcemont, a



COUP DE POUCE

Bon et rebond devra quitter les lieux d'ici 6 mois et recherche un local pérenne et peu onéreux pour pouvoir poursuivre son activité. Soit un local d'environ 300 m2, si possible équipé d'une cuisine, disposant d'un espace vert pour le compostage et près d'une gare pour l'accès des personnes employées.

Contact : bon.et.rebond@gmail.com



prévenu Pierre qu'ils allaient arracher tous leurs pieds de tomates avant l'hiver et qu'ils étaient les bienvenus pour venir récolter tous les fruits encore verts. « Une aubaine pour élaborer des confitures de tomates vertes, nous en avons ramassé 200 kilos », se réjouit Pierre.

Recyclage des invendus

Ainsi, la recette du jour s'appuie littéralement sur la collecte qui vient d'arriver. La livraison de trois caisses d'oignons donnera lieu à la fabrication d'un savoureux chutney. C'est ainsi que s'élaborent des confitures aux parfums qui vous mettent l'eau à la bouche, en fonction des fruits et légumes invendus que l'on collecte auprès des grandes surfaces : Figue-Lavande, Fraise-Menthe,

Ananas-Coco, Mangue-Citron vert ou encore Tomates vertes et Bergamote. C'est Anne qui élabore les recettes le soir à la maison à ses heures perdues. Pour chaque marmite élaborée, une fiche ultra précise est remplie, faisant apparaître l'origine des produits, la température, l'acidité, le taux de sucre, etc.

Pour l'instant, la structure fonctionne avec une quarantaine de bénévoles dont une dizaine de réguliers. Prochainement, Bon et rebond pourra accueillir des personnes en réinsertion, 3 pour commencer, avec un objectif de 12 en 2023.

A ce jour, les productions sont vendues lors de manifestations et d'événements, dans les épiceries solidaires et participatives, auprès d'entreprises. Qui plus est, l'entreprise redistribue aux Restos du Cœur de Rambouillet, fruits et légumes en manque de recettes.

Outre les confitures, sauces et chutney, Bon et rebond produira à terme des tartinades, du jus, des soupes, des sauces et des conserves de légumes, dès qu'il sera possible d'acquiescer un autoclave. Parmi les projets à venir : développer une gamme de fruits et légumes séchés et proposer des cours de cuisine aux personnes défavorisées, Bon et rebond ayant remporté pour cette activité, un appel à projet initié par le Territoire d'action départementale Terres d'Yvelines.

www.bonetrebond.fr

○ Sophie Martineaud



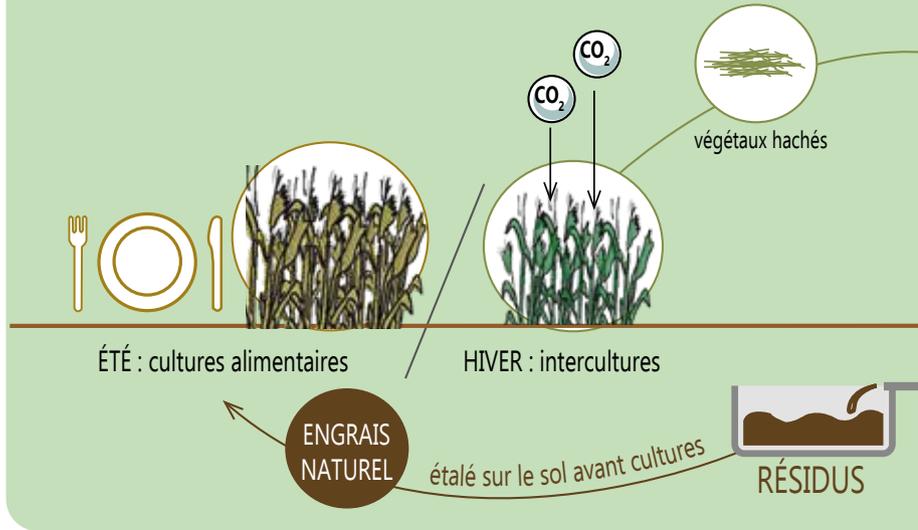
QUE FAIT LE PARC ?

Lorsqu'en 2020, Pierre Rouche contacte le Parc pour postuler notamment au programme SPRINT PNR x Makesense, son projet est déjà bien avancé. Le Parc l'oriente donc vers le Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin d'y solliciter des aides financières. « Le Parc nous a beaucoup aidés pour mieux comprendre les enjeux du territoire et nous a communiqué de multiples contacts très utiles », témoigne Pierre. Bon et rebond a ainsi été sélectionné sur 4 différents appels à projets. « Le Parc soutient pleinement ce type d'initiative » rappelle George Passet, Vice-Président chargé du Développement économique au Parc. Dans cette logique de mise en réseau, la boutique du Parc propose des produits de Bon et rebond et d'autres entreprises soutenues par le Parc et le PAT sous forme de sacs préparés par l'épicerie itinérante *Prends ton cabas Simone*.

MÉTHANISATION : ÉNERGIE VERTE ET LOCALE À SONCHAMP



Une unité de méthanisation accompagnée par le Parc va entrer en activité au printemps à la ferme de Renouvilliers. Du biogaz y sera produit à partir de résidus végétaux. «C'est le premier projet 100% agricole qui voit le jour sur notre territoire. Il s'inscrit dans l'axe stratégique énergétique du Parc qui est de tendre vers l'objectif zéro carbone», Anne cabrit, Présidente du Parc.



L'hiver, certaines parcelles ne sont pas cultivées. On peut donc mettre à profit cette période pour y faire pousser des intercultures, récoltées au printemps encore vertes et servant de matière première à la production de biogaz. On implante immédiatement ensuite des cultures alimentaires comme le maïs, tournesol ou sorgho. C'est le modèle qu'a adopté Luc Janottin, agriculteur à Sonchamp : l'orge d'hiver semée à la fin de l'été sera coupée, hachée et stockée dans des silos couloirs début mai, avant de rejoindre juste en face la toute nouvelle unité de méthanisation..

Sous les deux gros dômes gris du méthaniseur, pas d'oxygène et une température maintenue à 40 degrés : de quoi activer les bactéries méthanogènes transformant la matière

organique en biogaz. Ce gaz renouvelable après purification deviendra du méthane : le gaz de ville. A sa sortie, il sera injecté dans le réseau de distribution de GRDF. Un tronçon de 6 km a été spécialement créé pour relier le site au réseau de Rambouillet. « Une extension vers un autre bassin de consommation plus au nord est programmée », précise Luc Janottin.

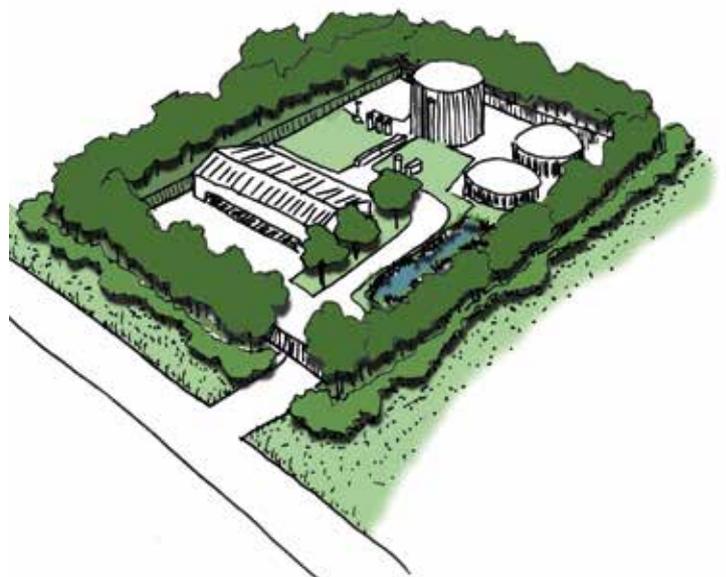
L'unité de méthanisation Bioénergie Sonchamp est l'aboutissement d'un projet collectif. « Le contexte économique étant de plus en plus difficile, nous avons, avec quelques confrères voisins, commencé à réfléchir : comment nous diversifier ? L'idée de la méthanisation s'est imposée en 2019. » Le groupe s'organise, acquiert de nouvelles compétences,

Énergie collective, verte et locale



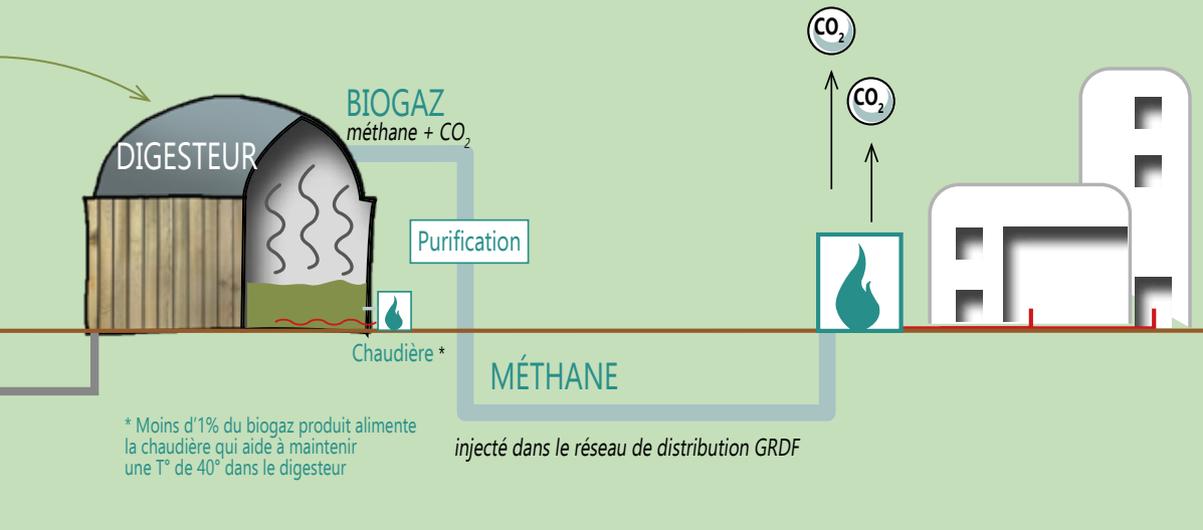
QUE FAIT LE PARC ?

Développer la méthanisation, c'est favoriser la transition énergétique d'un territoire en utilisant une ressource locale et renouvelable, ce qui diminue le recours aux énergies fossiles, émettrices de gaz à effet de serre. Pour aider des unités de biogaz à voir le jour, le Parc peut intervenir à différents niveaux : expertise sur les procédés et solutions techniques, matériaux, architecture, intégration dans le paysage, aide aux plantations, identification de terrains, suivi de projet... Des subventions ont aussi été attribuées au projet par le Parc pour l'intégration paysagère et le montage technico financier.





L'utilisation du gaz naturel, qui est extrait du sous-sol, génère lors de la combustion un gaz à effet de serre, le CO₂. En revanche, l'utilisation du biogaz produit à partir de végétaux, a elle un bilan de CO₂ neutre : le CO₂ libéré lors de la combustion est compensé par le CO₂ absorbé par photosynthèse lors de la croissance des plantes semées pour la méthanisation.



visite des sites en fonctionnement... « Nous avons voulu nous impliquer à chacune des étapes, pour faire les meilleurs choix. » Sur le lieu d'implantation, par exemple : pour éviter de gêner des riverains avec les allées et venues des camions transportant les ressources, nos six exploitants choisissent d'installer l'unité en pleine campagne, près des exploitations, à la ferme de Renouvilliers. C'est le biogaz qui fera la route en sous-sol jusqu'aux consommateurs.

C'est là qu'intervient le Parc. Il charge un bureau d'études d'accompagner les agriculteurs pour le montage du projet, les procédures et la préfiguration du site. Puis il propose ses conseils pour assurer l'intégration paysagère de l'unité dans son environnement. Betty Houguet, chargée de mission énergie, raconte : « L'enjeu n'était pas de camoufler les bâtiments, mais plutôt qu'ils soient discrets, n'attirent pas le regard. » Comment s'y prendre ? En jouant sur les couleurs : « Pour les cuves, des tons bruts, couleur sable, plutôt que l'habituel vert foncé. Pour les bâches qui les recouvrent, un gris bleuté qui rappelle le ciel et se fond dans le décor. »

C'est aussi du bois sur les façades des bâtiments annexes. Enfin, « l'unité se nichera dans un bosquet, similaire à ceux que l'on peut trouver alentour, détaille Marion Doubre, chargée de mission paysage. Nous avons défini les points de vue les plus visibles, afin de cibler les zones où il faudra planter en priorité, ou plus densément. » Des arbres et arbustes d'essences locales (charme, chêne, merisier, noisetier, aubépine, etc.) seront plantés cet automne par des professionnels, avec des bénévoles et des jeunes en formation.

« Ce n'est pas le premier projet de méthanisation que nous accompagnons, précise Betty Houguet. Mais c'est le premier qui voit le jour, car il est assez rare que tous les éléments favorables soient réunis. » Autre vertu du projet : l'objectif, pour les membres fondateurs, de rester avant tout des producteurs alimentaires : si les calendriers de semis sont un peu modifiés pour intercaler l'orge d'hiver, nos agriculteurs vont continuer à produire betterave, tournesol, sorgho, maïs, sarrasin, blé ou colza. Ces cultures vont même profiter d'un « déchet » de la méthanisation : le digestat, ce liquide, qui n'a pas été transformé en biogaz. « Il sera utilisé comme engrais, précise Betty Houguet. Cela permettra de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse, tout en contribuant au stockage du carbone dans le sol. » Les produits du sol qui retournent au sol... la boucle est bouclée !

LE PROJET EN CHIFFRES

- Six agriculteurs : David Vallée, Romuald Ameline, Christophe Robin et Luc Janottin (Sonchamp), Christophe Hillairet (Ablis), Emmanuel Lamé (Ablis et Sonchamp)
- 200 hectares consacrés à des cultures à vocation énergétique, soit 15% du total des exploitations
- 30 tonnes de matière ingérée chaque jour par l'installation. 70% issus des exploitations et 30% de sous-produits industriels (pulpes de betteraves, tris d'oignons, collecte de pelouse, légumes invendus,...)

○ Cécile Couturier

ATLAS PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ



Dresser un inventaire des plantes, animaux et milieux naturels d'une commune, et faire connaître à tous cette richesse en mobilisant les habitants, les élus, les scientifiques, c'est l'originalité des Atlas de la biodiversité communale que le Parc va accompagner dans 10 communes. Identifier, localiser les espèces et leur milieu de vie, les faire connaître, c'est un travail collaboratif à la fois pédagogique et très utile, qui permet de mieux connaître et protéger la nature autour de nous.

« La biodiversité, c'est l'affaire de tous, et pas uniquement celle du Parc et des experts », lance François Hardy, responsable de la mission Nature - Environnement et pilote de ce projet qui s'étendra jusqu'en juillet 2023. C'est un travail qu'il conduit avec son équipe, en particulier avec Virginie Pastor et Annaïg Calvarin, ainsi que Frédéric Pouzergues et Cindy Gaudin pour la mission Education à l'environnement, et deux services civiques recrutés pour accompagner les communes. « Sensibiliser et impliquer tout le monde, trouver des forces vives au sein des communes, sont les clés de la réussite de ce projet ». 16 communes ont postulé, 10 ont été retenues après tirage au sort en tenant compte d'une répartition équilibrée dans le territoire, voir carte ci-contre. Chacune a désigné un ambassadeur dédié pour être le relai et l'animateur du projet auprès de ses concitoyens. Mais que les communes qui n'ont pas été retenues cette fois-ci se rassurent, l'Office français de la biodiversité renouvelle ses appels à participation tous les ans...

inventorier pour mieux préserver

Partir en forêt sur les traces de la salamandre tachetée, de la soucoupe commune et de la langue de bœuf, compter et identifier les papillons qui fréquentent notre jardin, traquer le dragon à proximité de nos plates-bandes, découvrir le lucane cerf-volant, la rosalie des Alpes ou la laineuse du prunellier, partir





QUE FAIT LE PARC ?

Le Parc finance intégralement les coûts de ces Atlas de la biodiversité communale, grâce en partie à un appel à projets de l'Office Français pour la Biodiversité. Il pilote le projet, en lien avec l'Office français de la biodiversité et l'Agence régionale de la biodiversité, anime et accompagne les communes lauréates. Le Parc porte directement les inventaires scientifiques des communes, ainsi que la conception de l'outil web de valorisation de la biodiversité pour tous. Il fournit des conseils, des informations, des moyens techniques et scientifiques aux participants volontaires des communes (inventaires participatifs, sensibilisations, formations, etc.). L'équipe pédagogique du Parc s'investit auprès des enseignants et des animateurs périscolaires pour inclure les jeunes dans ce projet. Le Parc accompagne aussi les 10 communes dans l'élaboration et la conduite de leur programme d'activités destiné aux habitants et acteurs locaux : sorties naturalistes, inventaires des jardins, festival du film nature, sentiers pédagogiques, vidéos clips, expositions, conférences, cafés-débat, etc.

contact : f.hardy@parc-naturel-chevreuse.fr



en safari-photo près de chez soi, ou encore devenir observateur des saisons... « Chacun pourra mesurer concrètement toute la richesse qui l'entoure et ainsi mieux la préserver », explique François Hardy. « Les communes, les habitants, les aménageurs et les gestionnaires d'espaces pourront consulter ces éléments, jusque-là peu accessibles au public non expert, sous une forme abordable, simple et pédagogique ».

Un outil accessible à tous Chaque commune choisit un ou plusieurs inventaires participatifs. Tous les types de milieux naturels seront prospectés : les mares, les zones humides, les boisements, les prairies et les milieux agricoles, mais également les plus ordinaires que l'on côtoie tous les jours... Des experts réaliseront également des inventaires scientifiques. Chaque commune du Parc disposera au final d'une cartographie précise de ses enjeux de biodiversité, rassemblant l'ensemble des connaissances issues des documents réglementaires et des inventaires. « Par exemple, un élu pourra connaître instantanément pour une zone géographique précise, les enjeux, les ressources disponibles, les zones protégées, les risques d'impact et les préconisations de gestion », précise François Hardy. Ce programme va également bénéficier aux habitants, associations, agriculteurs, artisans et aux scolaires.

BIODIVERSITÉ EN DANGER

Le Parc fait partie de l'arc francilien de biodiversité remarquable, qui s'étire du massif de Fontainebleau aux confins de l'Oise. Les zones humides, où sont recensées la majorité des espèces régionales menacées, y tiennent une place essentielle. Ailleurs, l'acidité due au substrat sableux attire une faune et une flore spécifiques des milieux secs et oligotrophes (pauvres en nutriments). Ravins et vallées encaissées permettent le maintien d'une flore submontagnarde remarquable pour la région. Nos rivières sont aussi des écosystèmes remarquables à protéger. Les espèces et milieux naturels dits ordinaires, car plus communs, sont également sur la sellette. Car comme partout ailleurs, le territoire subit le recul de la biodiversité, lié à l'activité humaine. Restaurer cette nature fragilisée, peut commencer par mieux connaître le monde vivant qui nous entoure.



LE BON AIR DE LA CAMPAGNE

Vous avez peut-être déjà trouvé que le fumier sent mauvais, lorsqu'il est épandu dans les champs... ? Notre mémoire collective des pratiques agricoles s'étant un peu perdue avec le temps, L'Echo vous propose de redécouvrir les vertus de ce déchet issu des animaux d'élevage, qui apporte de précieuses ressources aux sols cultivés, sert d'engrais et d'amendement naturel, mais dont l'usage est réglementé.

Pourquoi cette odeur ?

C'est l'ammoniac, ou plus précisément, l'azote contenu dans le fumier et qui, une fois à l'air libre, se transforme en ammoniac, ce gaz à l'odeur très forte... C'est parfois désagréable, mais parfaitement normal. Pas de risque pour la santé des voisins ou des passants. Lorsque l'agriculteur enfouit le fumier, l'odeur s'arrête rapidement. Par contre, une mauvaise utilisation du fumier est source de nuisances : s'il est épandu en trop grande quantité avant de grosses pluies, ou stocké dans de mauvaises conditions et que son « jus » s'infiltré dans le sol, des nitrates vont polluer l'eau et les milieux naturels. En outre, si le fumier est épandu par temps chaud et venteux



QUE FAIT LE PARC ?

Il aide les structures équestres à améliorer le stockage du fumier, pour éviter que les nitrates, issus du jus de décomposition, coulent et s'infiltrent dans le sol puis polluent les eaux souterraines. Installer une cuve étanche, appelée « fumièr », est parfois complexe et coûteux, surtout pour les petites structures. Le Parc propose donc un programme d'accompagnement incluant aides financières, formations et actions de sensibilisation. Le Parc agit aussi tout au long de l'année pour soutenir la filière agricole : conseils techniques et aides financières pour des installations de clôtures et citernes pour l'élevage, des forages pour le maraîchage, des plantations de haies, de fruitiers en vergers favorables à la biodiversité et aux sols, la création/restauration de mares. Le Parc accompagne également les exploitants pour le montage de contrats MAEC (mesures agro-environnementales et climat). Il aide les porteurs de projets agricoles à s'installer et à développer leur réseau.

Flore Lenglet : f.lenglet@parc-naturel-chevreuse.fr



et n'est pas enterré, la présence d'ammoniac dans l'air augmente... Ce qui fait grimper le taux de particules fines, donc la pollution atmosphérique. C'est pourquoi la réglementation encadre son utilisation.

Des règles pour l'épandage

Tout d'abord, on n'épand pas le fumier « frais » : il doit avoir été stocké plusieurs mois pour se décomposer. Il y a ensuite des règles strictes concernant l'épandage, lorsque l'engrais est disposé sur le sol, ou l'enfouissement, quand un travail du sol permet de l'enterrer. Périodes, fréquence et zones d'épandage autorisées sont ainsi définies pour chaque exploitation, en fonction du terrain et de l'environnement (1). Il y a aussi une quantité maximale autorisée par an (2). Enfin, il est interdit d'épandre à moins de 100 mètres des habitations et lieux recevant du public – sauf si l'enfouissement est fait immédiatement. Et aucun épandage ne peut se faire à moins de 35 m d'une rivière ou d'un point d'eau.

Un fumier plein de ressources

C'est une bombe énergétique pour les sols. « Le fumier apporte de la matière organique au sol qui, en se décomposant, va lui fournir des minéraux : azote, phosphore, potassium... », explique Sophie Carton, cheffe de projet à la ferme expérimentale d'AgroParistech, à Plaisir-Grignon. *Tout ceci va directement nourrir les plantes : c'est une action fertilisante.* » Un engrais naturel,



QU'EST-CE QUE LE FUMIER ?

C'est un mélange de déjections d'animaux (excréments, urine) et de paille. Quand des vaches, chevaux ou volailles font leurs besoins, ces déjections – la « matière fraîche » – se retrouvent mêlées à la paille ou aux copeaux de bois – la « matière sèche » – qui forment leur « litière », le tapis sur lequel ils évoluent. Au fil des piétinements des bêtes, ces matières sont mélangées peu à peu, donnant une nouvelle ressource facilement récupérable : le fumier. En Île-de-France, où l'élevage est moins développé que dans d'autres régions, il provient essentiellement de fermes de bovins et de centres équestres.

carbone dans la terre, qui ainsi ne s'échappe pas dans l'atmosphère... Action non négligeable pour atténuer le changement climatique.

Quels agriculteurs l'utilisent ? De nombreux agriculteurs et agricultrices qui pratiquent l'élevage en même temps que la culture de légumes ou céréales : c'est pour eux un « déchet-ressource » gratuit, disponible sur place. Il est utilisé seul, ou complété par un engrais de synthèse. « Les céréaliers aussi sont souvent intéressés, ajoute Sophie Carton, car ils ont généralement peu de matière organique dans leurs sols. S'ils ont un voisin éleveur, ils vont alors y chercher du fumier ! » C'est, enfin, l'un des rares engrais autorisés en agriculture biologique, à condition qu'il soit issu d'élevages certifié « AB » ou de certains élevages conventionnels, défini par la réglementation.

○ Cécile Couturier

donc, qui s'utilise avant les semis. Par exemple, pour le maïs, qui est semé en avril dans la région, on épand le fumier en mars ; pour le blé, semé en octobre, ce sera août ou septembre. Le fumier est aussi un « amendement » : il fait le bonheur des micro et macro-organismes qui vivent sous nos pieds – bactéries, champignons, vers de terre, insectes – dont l'activité est stimulée. Les propriétés et la texture du sol s'en trouvent améliorées : plus aéré, mieux drainé, ... Au fil des années, la terre a une meilleure stabilité structurale et devient plus fertile.

Au fait, notre engrais organique a un dernier atout. Quand il est enfoui dans le sol, c'est un piège à CO₂ qui capte une partie du



(1) Définies par la Directive européenne Nitrates, et le règlement sanitaire départemental (RSD) ou des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
(2) Exprimée en quantité d'azote : 170 kg/an/ha.

LES ESSENCES LOCALES, ÇA A DU SENS !

Ah, ces pétales colorés et ces effluves venus d'ailleurs, on en planterait plein son jardin ! Mais ce bonheur n'est pas partagé par tous les animaux et végétaux : pour les écosystèmes, les espèces locales sont idéales. L'Echo vous dit pourquoi.

Pour vous, une plante locale, c'est quoi exactement ? Au sens scientifique, une espèce locale, ou « indigène », est une plante qui pousse spontanément dans nos sols, à l'état sauvage, depuis des siècles. « A partir de la découverte des Amériques par Christophe Colomb, nous avons commencé à voyager sur de longues distances et à importer des plantes, explique Marion Doubre, chargée de mission paysage au Parc. On considère donc communément que les espèces locales sont celles présentes dans notre aire biogéographique avant 1500 ». Dans le territoire du Parc, on compte plus de 1200 de ces végétaux ancestraux. Comme la marguerite, le coquelicot, le cerisier, le chèvrefeuille, le noisetier, le bouleau...

îlot de biodiversité Si l'on s'intéresse à ces spécimens, ce n'est pas tant pour protéger le patrimoine botanique mais parce que, question biodiversité, ça change tout. « Au fil de l'évolution, les êtres vivants ont progressivement noué des relations d'interdépendance permettant à chaque espèce de trouver sa place et réaliser son cycle biologique, explique Marion Doubre. Chaque plante locale a son cortège d'animaux qui viennent s'y nourrir ou s'y abriter. » Certaines chenilles ne se nourrissent par exemple uniquement d'une ou deux espèces de feuilles. Des pollinisateurs butinent sur une toute petite sélection de fleurs sauvages : si « leurs » plantes manquent, il en va de leur survie. Alors lorsqu'on introduit des plantes exotiques, le risque majeur c'est que la faune locale qui n'a pas encore de relations avec celles-ci, ne sache pas en exploiter les ressources. Et si vous en avez partout dans votre jardin, il devient alors inhospitalier. L'adaptation fait partie bien sûr de l'évolution. Les mutations et croisements sont même un facteur de résilience et d'adaptabilité. Mais ce phénomène biologique s'inscrit dans un temps long. Une introduction trop rapide ou trop massive ne permet plus cette assimilation progressive.

Bambou, pavot de Californie, thuya... ou même nos rosiers,

platanes et marronniers sont des plantes venues d'ailleurs qui font souvent partie de notre quotidien. « Quelques individus isolés n'ont pas d'impact significatif, mais le risque, c'est qu'ils se propagent et modifient les milieux endémiques, explique Olivier Marchal, chargé d'études nature-environnement. Une plante exotique, comme tout végétal, cherche à se reproduire. Les botanistes constatent que des essences introduites par l'homme au départ dans les jardins ou les massifs, parviennent à se disperser et à s'implanter dans les milieux naturels. Si elles n'y rencontrent pas de prédateurs ou de concurrence assez forte de la part d'autres plantes, elles peuvent alors facilement devenir invasives. » L'exemple le plus parlant c'est la désormais célèbre Renouée du Japon, qui envahit les bords de nos cours d'eau, étouffant les autres espèces et, qui malgré des travaux d'arrachage réguliers, ne parvient pas à être contenue.

Pour autant, pas d'extrémisme : « Il n'est pas question de refuser en bloc les plantes exotiques car certaines sont bien tolérées dans le milieu, tempère Olivier Marchal. L'important est que chacun de nous adopte les bons réflexes. Plutôt que de choisir une plante pour sa couleur, sa forme, son originalité, cherchons plutôt une variété qui sera bénéfique à l'écosystème, qui est déjà bien adaptée au sol et au climat et donc résistante. L'étendue des essences locales et anciennes est très vaste et il y en a pour tous les goûts et toutes les couleurs, il suffit de les redécouvrir. »

Dans une haie exposée au Sud, à la place du thuya, on peut miser sur le prunellier : petit, joli, certes épineux, c'est le grand ami du flambée, ce magnifique papillon aux ailes zébrées. Et pour remplacer un alignement de marronniers, une commune pourra mélanger sorbier des oiseleurs, alisier, poirier, pruniers. Elle aura des fleurs au printemps, des baies pour les oiseaux et des fruits pour les habitants à l'automne... Le local, ça a vraiment du bon !



ESSENCES LOCALES, FAITES VOTRE CHOIX !

Quelques unes des
1 200 espèces végétales
de notre région :

1. Clématite
2. Houblon
3. Chèvrefeuille des bois
4. Troène commun
5. Eglantier ou Rosier des chiens
6. Epine-vinette commune
7. Aubépine à un style
8. Charme
9. Ajonc d'europe
10. Viorne lantane
11. Genêt à balais
12. Silène fleur de coucou
13. Salicaire
14. Agripaume cardiaque
15. Vipérine commune
16. Cytise
17. Erable champêtre
18. Carotte sauvage
19. Viorne obier
20. Marguerite commune
21. Sénéçon jacobée
22. Sureau noir
23. Coquelicot
24. Mélitte à feuilles de Mélisse
25. Merisier vrai
26. Centaurée



QUE FAIT LE PARC ?

Il accompagne les communes dans leurs projets de fleurissement et d'aménagements paysagers pour les aider à concilier enjeux esthétiques, écologiques et pratiques. Une aide financière peut être apportée pour les plantations jusqu'à 15 000 euros. Il promeut le label Végétal local, récemment créé par l'Office français pour la biodiversité pour distinguer les essences locales cultivées localement (telles que présentes à l'état sauvage, soit non modifiées). Il dispense des formations aux agents techniques des communes comme au grand public et édite des documents pratiques.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

LE RETOUR DE LA HAIE CHAMPÊTRE

On redécouvre les vertus des haies : elles sont très utiles pour favoriser la biodiversité et les insectes auxiliaires, pour atténuer l'impact des aléas climatiques sur les cultures, pour protéger les cours d'eau des pollutions, tout en contribuant à la qualité des paysages. Alors depuis plusieurs années, le Parc retrouve les manches et sort les bêches pour aider les communes, les agriculteurs et les habitants à planter des linéaires de haies.*

DES CHIFFRES ET DES HÊTRES

Depuis 2011, et l'adoption de la dernière Charte du Parc, 41 projets de plantation de haies ont été menés dans le territoire, ce qui correspond à 14 km de haies plantées. En parallèle plusieurs projets de vergers communaux ont été menés, dont le dernier en date est celui de Bullion pour l'opération « un arbre une naissance ».

Si les chantiers de plantations ont fortement ralenti pendant la période de pandémie, la campagne de plantation 2022/2023 s'annonce bien remplie : plusieurs projets sont déjà dans les cartons et les demandes des agriculteurs et des structures équestres sont nombreuses.



QUE FAIT LE PARC ?

Il conseille les agriculteurs et les communes sur l'implantation d'arbres, les espèces à planter, le nombre de plants et l'entretien. Il peut aussi apporter des aides financières pour acheter une partie des plants et des protections.

Il organise des chantiers de plantation avec des classes de lycées horticoles.

Depuis septembre 2021 un stagiaire est présent au Parc pour aider à développer les opérations de plantations.

Le Parc propose aussi aux bénévoles de venir aider lors de ces chantiers participatifs. Contact Marion Doubre : m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

L'OBJECTIF PAYSAGER DE CES PLANTATIONS

rendre le paysage plus diversifié en réintroduisant les strates arbustives et arborées à des endroits stratégiques du territoire au travers des haies, des alignements d'arbres ou des arbres isolés.

ICI,

deux plantations de haies réalisées en décembre 2021 sur des parcelles de Thomas Lafouasse, agriculteur à Pecqueuse, en collaboration avec l'association Agrof'île. 1600 arbres et arbustes ont été plantés avec l'aide des élèves du lycée horticole LÉA-CFI de Jouy en Josas. D'autres écoles travaillent souvent en partenariat avec le Parc naturel, comme le CHEP du Tremblay sur Mauldre ou l'Ecole Du Breuil à Paris.

*Les auxiliaires sont tous les animaux utiles au jardin, comme certains insectes qui sont les prédateurs de ravageurs des cultures.

AGENDA

SORTIES GUIDE DE PARC AVEC SOLEN BOIVIN

6€-adulte ; 4€-enfant. Inscription obligatoire auprès de solen.boivin@sortiesnature78.fr.

Les P'tits Curieux au Moyen-âge

Mercredi 9 mars 14h30 - CHEVREUSE,
2h30 / 2 km - Public : familles (enfants + 6 ans)

Les Petits curieux au marais

Mercredi 11 mai à 14h30 - MAINCOURT
2h30 / 2 km - Public : familles (enfants + 6 ans)
praticable en fauteuil roulant.

Les P'tits Curieux au coeur de la forêt

Mercredi 1^{er} juin à 14h30 - HAUTS-BESNIÈRES, LA CELLE-LES-BORDES
2h30 - Boucle de 2,5 km
Public : familles (enfants + 6 ans)

Les P'tits Curieux au bord de l'eau

Mercredi 13 avril 14h30 - RAMBOUILLET, ETANG D'OR
Un livret nous guidera autour de cet étang qui se situe aux portes de la ville de Rambouillet. Venez découvrir la flore resplendissante au printemps et les animaux en pleine activité. 2h30 / 4 km - Public : familles (enfants + 6 ans)

Les Grands Curieux le long de la rivière

Vendredi 10 juin 14h30 / TREMBLAY-SUR-MAULDRE, tout public



La forêt au printemps

Samedi 28 mai 14h30 -CHOISEL
3h / 5 km - familles (enfants + 8 ans)

Le réveil des oiseaux

Samedi 5 mars à 9h30 / - LE PERRYAY-EN-YVELINES
2h30 / 4 km - • Public : familles (enfants + 8 ans)

Les rigoles royales de Vieille église

Samedi 7 mai à 9h30 VIEILLE EGLISE
3 h / 6 km - Public : adultes, enfants + 10 ans
(praticables pour les personnes en fauteuils roulants)

NOCTURNES

La nuit de la chouette

Samedi 19 mars à 18h30 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
2h30 / 4 km - familles (enfants + 8 ans)

Les petites bêtes des mares

POIGNY-LA-FORÊT Mardi 22 mars à 18h30,
Vendredi 25 mars à 19h et Samedi 26 mars à 18h30
2h - 4 km / familles (enfants + 6 ans)

Balade au crépuscule

AUX HAUTS-BESNIÈRES - LA CELLE-LES-BORDES
Samedi 4 juin nocturne à 21h
2h30 - 3km / familles (enfants + 6 ans)

AURÉLIE ERLICH, GUIDE CONFÉRENCIÈRE

ATELIER LES PETITS PEINTRES EN PLEIN AIR

PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY

mercredi 27 avril à 15h

DOMAINE D'ORS À CHÂTEAUFORT

Samedi 21 mai à 15h

Découverte des artistes en plein air de la Vallée de Chevreuse, puis chaque enfant deviendra à son tour un petit peintre en plein air en réalisant son propre paysage.

Pour les 6 - 12 ans, 5 €

Résa : 06 74 19 52 85 ou

escapadesdanslart-info@yahoo.fr

En quête des moulins du Parc !

Balades et créations autour d'un patrimoine oublié



Ils étaient près de 80 à la fin du XIX^{ème} siècle. Sauriez-vous les identifier aujourd'hui ? Aménagements paysagers, hydrauliques, architecturaux et techniques, les différentes facettes des moulins font partie de l'histoire commune.

Pendant toute l'année 2022, le Collectif Tous Terrains vous propose de relever les indices de leur présence et de les redécouvrir lors de balades sensorielles, d'ateliers de fabrication et d'installations plastiques. Suivez leurs traces et guettez les rendez-vous !

www.parc-naturel-chevreuse.fr



« ET NOUS NOUS SOMMES DIT... C'EST LA NUIT ! » Berceuses Vagabondes par Les Souffleurs, Commandos Poétiques

Ouvrez bien grand vos oreilles les soirs des 14, 16 et 17 juin, car à la nuit venue, au Tremblay-sur-Mauldre, Châteaufort et Gif-sur-Yvette, on célébrera la voie lactée, la poésie du monde naturel, comme un cadeau pour chanter ensemble la nuit tout simplement...

Projet artistique porté par La Lisière avec le soutien de la DRAC Ile-de-France, en partenariat avec le Parc et les communes du Tremblay-sur-Mauldre, Châteaufort, Gif-sur-Yvette dans le cadre de leurs démarches de diminution de la pollution lumineuse.